



« Financement de l'Université Polytechnique  
de Bobo-Dioulasso : quelles alternatives  
adoptées face à la réduction de  
la subvention de l'État ? »

*Mémoire pour l'obtention du diplôme  
de licence professionnelle en  
finance et comptabilité*

Présenté par Mamadou SOURABIÉ  
Devant le jury composé de :

SANGARÉ Daouda  
*Président du jury*

TRAORÉ Yacouba  
*Directeur de mémoire*

KAFANDO Dominique  
*Maître de stage*

## *Remerciements :*

- *Nous rendons d'abord grâce à Dieu pour avoir permis et guidé cette recherche ;*
- *Notre gratitude va ensuite à nos encadreurs qui n'ont ménagé aucun effort pour nous accompagner dans cette étude. Messieurs Traoré Facouba et Kasando Dominique soyez gratifiés à la hauteur de votre soutien à mon endroit ;*
- *Nous tenons aussi à reconnaître à l'ensemble du corps enseignant la qualité de leur prestation, laquelle prestation nous ayant permis de boucler notre formation ;*
- *Nous disons également grand merci à notre famille, parents, épouse et enfants pour avoir su nous accompagner durant notre formation. Cette œuvre leur est dédiée ;*
- *Nous avons enfin, une grande pensée pour tous ceux qui, dans l'ombre, ont œuvré pour la réussite de ce mémoire.*

## **Acronymes et abréviations**

- CNRST : Centre National pour la Recherche Scientifique et Technologique
- CRDI : Centre de Recherche pour le Développement International ;
- DEA : Diplôme d'Etudes Approfondies ;
- DUT : Diplôme Universitaire de Technologie ;
- EPE : Etablissement Public de l'Etat ;
- EPSCT : Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Technique ;
- ESI : Ecole Supérieure d'Informatique ;
- IDR : Institut du Développement Rural ;
- INSSA : Institut Supérieur des Sciences de la Santé ;
- ISEA : Institut des Sciences Exactes et Appliquées ;
- ISNV : Institut des Sciences de la Nature et de le VIE ;
- IUT : Institut Universitaire de Technologie

## INTRODUCTION GENERALE

Investir dans l'homme, tel est le principe cardinal qui guide toutes les nations qui connaissent aujourd'hui un niveau de développement avéré et indéniable. Au Burkina Faso aussi, un certain consensus se dégage sur le fait qu'il convient d'augmenter le nombre de diplômés du supérieur afin de relever le défi du capital humain et alimenter le pays en cadres et ingénieurs compétents. Cependant, cela ne peut se faire sans une formation supérieure accessible et adéquate au niveau des universités.

Le problème est d'autant plus sensible que l'éducation reste un droit fondamental garanti par notre constitution et qu'elle doit, pour cette raison, demeurer accessible à tous et voire, si possible, gratuite.

Mais les fonds publics peinent de plus en plus à satisfaire une telle exigence et à assurer un fonctionnement optimum des universités.

Alors comment faire face à une telle situation au niveau des budgets des universités du Burkina Faso ?

C'est pour essayer de répondre à cette interrogation que nous avons choisi de traiter, dans le cadre de ce mémoire, du financement de l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso (UPB) à travers ses ressources propres.

Il s'agit pour nous d'identifier les ressources propres actuelles et latentes de l'UPB et de voir comment les optimiser pour remédier à l'amenuisement de la subvention de l'Etat.

Tel est l'intérêt qui guide le présent travail qui se subdivise en trois chapitres traitant respectivement du cadre de l'étude (chapitre 1), de la méthodologie (chapitre 2) et des résultats obtenus (chapitre 3).

# Chapitre 1<sup>er</sup> : Cadre de l'étude

## I- Cadre théorique

### 1- La problématique

Les débats sur la réforme des universités buttent presque partout, au final, sur la même difficulté : leur financement. A ce niveau Descoings<sup>1</sup> pense que le financement des universités en France est un sujet politique et qu'il faut le traiter comme tel et y apporter des réponses éminemment politiques.

Hurteau,<sup>2</sup> lui, explore les pistes de financement des universités québécoises et analyse le mécanisme qui permet d'instaurer des frais de scolarité universitaire modulés en fonction du coût de la vie et des revenus des étudiants.

Le CRDI<sup>3</sup> trouve que le problème de financement des universités africaines est lié à l'attitude trop passive de la plupart des dirigeants des institutions d'enseignement et de recherche du fait de leur culture de fonctionnaire et qu'il faut développer un comportement proactif de ces derniers qui leur permette d'anticiper les difficultés et d'explorer toutes les opportunités de solution qui existent dans leur environnement.

Au Burkina Faso, le financement des universités a fait l'objet de multiples débats et des séminaires<sup>4</sup> entiers lui sont consacrés. Ces débats ont permis de définir à la fois les obstacles au financement des universités et de proposer des pistes de financement. Malgré tout, les universités du Burkina traversent actuellement une crise financière profonde consécutive à la réduction récurrente de la subvention de l'Etat.

Pour Khelfaoui<sup>5</sup>, « l'obstacle majeur au financement de la recherche réside dans l'absence de conviction chez les décideurs que la recherche peut être d'une contribution efficace à la résolution des problèmes du développement ». Mais au

---

<sup>1</sup> Richard Descoings : « Le financement de l'enseignement supérieur : une question éminemment politique », octobre 2003.

<sup>2</sup> Philippe Hurteau : « Financement des universités : vers une américanisation du modèle québécois », octobre 2008.

<sup>3</sup> CRDI : Centre de Recherche pour le Développement International, 2003.

<sup>4</sup> Le Colloque national sur le financement de la recherche au Burkina qui a eu lieu en mai 1996, constitue l'un d'entre eux.

<sup>5</sup> Hocine Khelfaoui : « La science au Burkina Faso », décembre 2001.

niveau du gouvernement on avertit que, la crise financière internationale imposant une méthode de gestion austère, les compressions budgétaires se font dans tous les secteurs de la société où l'Etat fournit un appui financier. L'enseignement supérieur ne peut pas en être exempté.

Ainsi les universités du Burkina, confrontées à ce dilemme, subissent le désengagement progressif de l'Etat dans la prise en charge de leurs dépenses de fonctionnement.

Cependant, le système universitaire burkinabè a de faibles marges de manœuvre : les droits de scolarité sont fixés par le gouvernement et les sources de financement privées sont presque inexistantes.

C'est dans ce contexte de raréfaction des ressources publiques et privées qu'il nous est apparu nécessaire de réfléchir sur un autre mode de financement interne de l'UPB.

Dès lors une question fondamentale se pose : Comment repenser et optimiser les modes de financement interne de l'UPB en ces temps de crise financière et de réduction de la subvention de l'Etat<sup>6</sup> ?

Telle est la principale question qui guidera cette étude dont les objectifs sont :

- d'identifier, d'évaluer et d'apprécier le niveau actuel des ressources propres de l'UPB ;
- de formuler quelques recommandations concrètes et viables susceptibles d'améliorer le système de financement interne de l'UPB.

## 2- Le modèle d'analyse

Afin de répondre à la question de recherche formulée dans la problématique, nous dégageons les deux hypothèses suivantes :

- **Hypothèse N°1** : le niveau actuel des ressources propres de l'UPB est faible et ne lui permet pas d'atteindre un taux d'autofinancement<sup>7</sup> conséquent pour une formation de qualité.

---

<sup>6</sup> Il est question dans ce mémoire de la subvention au titre des dépenses de fonctionnement notamment en son volet matériel.

<sup>7</sup> C'est le ratio des ressources propres sur l'ensemble des ressources de fonctionnement. Le seuil minimum de 20% est l'indicatif qui traduit la viabilité financière au niveau des E.P.E.

- **Hypothèse N°2** : pour être viable sur le plan financier, l'UPB doit optimiser ses ressources internes additionnelles. Cela passe sans doute par :
- Une hausse de la contribution des étudiants ;
  - Une meilleure organisation de la formation continue ;
  - Une dynamisation des prestations de service ;
  - Une meilleure négociation des projets de recherche.

### 3- La revue de littérature

Pour mieux appréhender la littérature sur le financement des universités, il sied d'abord de se donner un cadre conceptuel. En effet, il s'agit dans cette recherche de trouver les sources de financement de l'UPB autres que celles de l'Etat et de voir la manière ou les voies et moyens qui peuvent lui permettre de les accroître afin de pouvoir faire face à la réduction de la subvention de l'Etat et surtout d'atteindre un niveau d'autofinancement acceptable et viable. Il n'est nullement question de se passer de l'Etat et de ses ressources.

Quant à la littérature traitant du financement des universités, on peut dire qu'il existe plusieurs approches à cet effet. On trouve ainsi des universités de type public, financées à 100% par l'Etat et celles privées financées aussi à 100% par les fonds privés.

Pour Turcotte<sup>8</sup>, les universités du Québec se situent entre les deux types mais sont davantage publiques puisque les 2/3 de leurs revenus proviennent de l'Etat. Aux Etats-Unis par contre, « on retrouve beaucoup d'établissements à tendance privée, les étudiants assumant alors une part accrue du coût de leurs études universitaires » (Turcotte, 2003). Il poursuit pour dire que dans près de la moitié des pays de l'Union européenne, les faibles droits de scolarité ou encore les généreuses aides financières font en sorte que l'accès peut être considéré comme gratuit.

Quant à Richard Fecteau<sup>9</sup>, il compare le financement des universités du Québec et celles des Etats-Unis. Il trouve que la tendance est à « la privatisation du financement de l'éducation supérieure » au Québec avec pour contrepartie des allègements fiscaux au profit des entreprises qui apportent un financement privé à

---

<sup>8</sup> Stéphane Turcotte : « A propos du financement des universités et des droits de scolarité au Québec », novembre 2003.

<sup>9</sup> Richard Fecteau : « Le financement des universités hors Québec ; Etude comparative », mars 2002.

l'enseignement supérieur. Pour les Etats-Unis, la tendance la plus marquée est la réduction majeure du financement public, et « le déclin du financement public a pour conséquence la privatisation du système d'éducation supérieure. La proportion est symétrique : la réduction du financement public a été compensée par la hausse des revenus provenant des frais de scolarité, des contrats de recherche, des fondations et de l'offre de service » (Fecteau, 2002, P.43).

Eric Maurin<sup>10</sup> propose lui une autre manière de réfléchir au financement des universités qui demeure encore inexplorée en France. Il s'agit de faire contribuer les étudiants, non pas à l'orée de leur scolarité universitaire, mais une fois qu'ils sont devenus diplômés du supérieur et qu'ils se trouvent dans une période de leur vie professionnelle où le remboursement progressif de leurs études ne leur pose plus de problèmes financiers. « Dans la mesure où ils ont réussi leur intégration professionnelle grâce à leur diplôme, l'idée est qu'il est à la fois légitime et réaliste de leur demander une contribution pour assurer la pérennité des institutions qui les ont formés ainsi que le sort de ceux qui leur ont succédé » (Maurin, 2007).

Khelfaoui note pour sa part que si l'Etat burkinabè « a été jusque-là le plus gros financier de l'enseignement supérieur, en puisant dans les ressources nationales ou dans l'aide internationale qu'il négociait et garantissait le remboursement, cette situation ne peut perdurer » au risque d'hypothéquer les autres secteurs de l'économie qui sont en concurrence direct pour le financement public. Il signale que certains bailleurs de fonds comme la Banque mondiale sont de plus en plus réticents à financer l'enseignement supérieur au motif de son manque de rentabilité sociale et immédiate<sup>11</sup>.

Pour notre part, il s'agit d'exploiter l'information utile de cette littérature et de la confronter à nos propres réalités financières afin d'aboutir à des propositions réalistes et objectives susceptibles d'améliorer les ressources propres de l'UPB.

---

<sup>10</sup> Eric Maurin : « Université : un autre financement est possible », novembre 2007.

<sup>11</sup> Selon une étude de la Banque mondiale, intitulée « L'éducation en Afrique subsaharienne, pour une stratégie d'ajustement, de revitalisation et d'expansion », l'investissement dans l'enseignement supérieur serait deux fois moins rentable socialement que l'enseignement primaire, et ne profiterait de plus qu'à une minorité de privilégiés.

## **II- Cadre pratique**

### **1- Les missions de l'UPB**

L'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso résulte du transfert en 1995 de trois établissements de l'Université de Ouagadougou à savoir l'Institut universitaire de technologie (IUT), l'Institut du développement rural (IDR) et l'Ecole supérieure d'informatique (ESI). Elle a depuis lors évolué et compte depuis 2004 six établissements dont trois nouveaux que sont l'Institut des sciences exactes et appliquées (ISEA), l'Institut des sciences de la nature et de la vie (ISNV) et l'Institut supérieur des sciences de la santé (INSSA).

L'UPB a été érigée en Etablissement public à caractère scientifique, culturel et technique (EPSCT) par le décret N°2002-288/PRES/PM/MESSRS/MFB du 29 juillet 2002. L'érection en EPSCT confère à l'UPB l'autonomie juridique, administrative et financière avec pour principale conséquence sur le plan financier, l'obligation pour elle de faire ses propres recettes à travers les activités relevant des missions qui lui sont assignées par les autorités politiques.

A cet effet, les principales missions de l'UPB sont de :

- Contribuer à la valorisation du capital humain du Burkina Faso en formant des cadres moyens et supérieurs dans tous les domaines relevant de sa compétence ;
- Contribuer au développement économique, social et culturel du pays par la formation des compétences adaptées au marché de l'emploi et à celui de la mondialisation ;
- Conduire des activités de recherche scientifique et en vulgariser les résultats ;
- Délivrer les titres et diplômes pour les enseignements dispensés.

### **2- Les établissements d'enseignement**

Les établissements d'enseignement de l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso sont passés de trois à six à partir de 2004. Ce sont : l'IUT, l'IDR, l'ESI, l'ISEA, l'ISNV, l'INSSA.

### **A- L'institut universitaire de technologie (IUT)**

L'institut universitaire de technologie (IUT) a été créé en 1972 à l'Université de Ouagadougou et a été transféré à l'UPB à partir de 1995. Les formations de l'IUT sont beaucoup proches des réalités industrielles et du monde de l'emploi. Les diplômes délivrés par l'IUT sont le Diplôme universitaire de technologie (DUT) et la licence professionnelle. Les filières ouvertes à l'IUT sont : les finances et comptabilité, le génie civil, le génie électrique option électronique, le génie électrique option électrotechnique, le génie industriel et maintenance, le génie mécanique et productique, la gestion commerciale et le secrétariat de direction.

Le budget de l'IUT a connu un taux de régression de 53,07% passant de trente huit millions cent mille (38 100 000) FCFA en 2006 à dix-sept millions huit cent quatre vingt mille (17 880 000) FCFA pour son fonctionnement en 2009.

### **B- L'institut du développement rural (IDR)**

L'IDR est issu de l'institut supérieur polytechnique (ISP) de l'université de Ouagadougou créé en 1973 pour former des ingénieurs du développement rural en agronomie, élevage et eaux et forêts. Transféré en 1995 à l'UPB, l'IDR a depuis diversifié ses formations par la création d'une filière de sociologie et économie rurale, d'une formation de 3<sup>ème</sup> cycle en DEA en gestion intégrée des ressources naturelles et d'un doctorat unique en développement rural. L'IDR propose également des formations professionnalisantes en master 2, thèse, Techniciens supérieurs en vulgarisation agricole et Conseillers en vulgarisation agricole.

L'IDR a, en 2009, un budget de fonctionnement de vingt deux millions deux cent cinquante mille (22 250 000) FCFA contre cinquante millions cent mille (50 100 000) FCFA en 2006 soit un taux de réduction de 55,59%

### **C- L'école supérieure d'informatique (ESI)**

Créé en 1991 pour répondre au besoin de formation de spécialistes en conception de système d'information, l'ESI est le 3<sup>ème</sup> établissement transféré de l'université de Ouagadougou à l'UPB. L'ESI prépare ses étudiants aux diplômes suivants :

- Un diplôme d'ingénieur de travaux en informatique de niveau Bac+3 en analyse et programmation (AP) et en réseaux et maintenance informatique(RMI) ;
- Un diplôme d'ingénieur de conception en informatique de niveau Bac+5 ;
- Un DEA en informatique ;
- Un doctorat unique en informatique.

Le budget de fonctionnement de l'ESI est passé de vingt cinq millions huit cent mille (25 800 000) FCFA en 2006 à quatorze millions cinquante mille (14 050 000) FCFA en 2009, soit un taux de diminution 45,54%.

#### ***D- L'institut des sciences exactes et appliquées (ISEA)***

L'ISEA a ouvert ses portes en 2004 avec pour objectifs majeurs de :

- Soutenir la formation de professeurs de mathématiques et physique pour les lycées et collèges ;
- Donner de solides bases théoriques en mathématiques et physique pour permettre aux sortants de pouvoir poursuivre des études dans les grandes écoles d'ingénieurs ;

Il existe actuellement une seule filière de formation à l'ISEA en mathématique, physique et informatique (MPI) avec en perspective :

- L'ouverture d'une licence professionnelle de mathématiques financières et outils d'aide à la décision ;
- L'ouverture d'une licence de mathématique appliquée, de physique et d'informatique.

L'ISEA avait une dotation budgétaire de dix-sept millions cent mille (17 100 000) FCFA en 2006 contre neuf millions (9 000 000) FCFA en 2009, soit un taux de régression de 47,37%

#### ***E- L'institut des sciences de la nature et de la vie (ISNV)***

Créé en 2004, l'ISNV a pour principales missions la formation des étudiants en agronomie (DEUG) et en génie biologique (licence). Les titulaires du DEUG-Agro peuvent s'orienter vers des formations d'ingénieur de l'IDR pour se spécialiser en

agronomie. Quant à la formation en génie biologique elle conduit à la spécialisation en analyse biologique et biochimique, en industrie alimentaire et en diététique et nutrition.

En 2009 l'ISNV a un budget de onze millions six cent mille (11 600 000) FCFA contre vingt deux millions cinq cent mille (22 500 000) FCFA en 2006, soit un taux de régression de 48,45%

#### ***F- L'institut supérieur des sciences de la santé (INSSA)***

Dernier né et sixième établissement d'enseignement et de formation de l'UPB, l'INSSA a été créé en 2005 pour :

- Former des médecins compétents adaptés au contexte de l'évolution des sciences de la santé ;
- Contribuer à la recherche en sciences de la santé ;
- Contribuer à l'amélioration des conditions sanitaires des populations ;
- Renforcer les capacités du CHUSS de Bobo-Dioulasso par la création de nouveaux services pour l'encadrement des étudiants.

A son ouverture en 2006, l'INSSA avait un budget de dix-sept millions (17 000 000) FCFA contre quatorze millions (14 000 000) FCFA en 2009 soit un taux de régression de 17,65%.

### **3- Les données budgétaires de l'UPB**

Le budget de l'UPB, équilibré en recettes et en dépenses pour une année civile, se compose de recettes propres et de la subvention de l'Etat<sup>12</sup>. La subvention de l'Etat comporte les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement. Le fonctionnement contient les dépenses de personnel et les dépenses de matériel.

L'UPB a vu la subvention de l'Etat pour ses dépenses de matériel décroître ces cinq dernières années passant de trois cent cinquante quatre millions trente mille (354 030 000) FCFA en 2004 à cent millions (100 000 000)<sup>13</sup> FCFA en 2008 soit un taux de réduction de 71,75%. Pendant la même période les recettes propres de

<sup>12</sup> En 2007, sur un budget de 2 159 527 63 FCFA, la subvention de l'Etat était de 1 844 416 010 FCFA soit un taux de 85,40%. Cependant, seulement 10,35% de cette subvention revenait aux dépenses de matériel soit 190 779 000 FCFA.

<sup>13</sup> Cette baisse se concrétise en 2009 avec une subvention de 80 000 000 FCFA pour le matériel.

l'UPB étaient de cent seize millions quatre cent quatre vingt neuf mille huit cent soixante dix-huit (116 489 878) FCFA en 2005 et de cent soixante millions huit cent soixante dix-neuf mille cent soixante huit (160 879 168) FCFA en 2008 soit un taux d'accroissement de 38,10%. Ces recettes propres ne représentent que 0,08% du budget global de l'UPB en 2005 et 0,11% en 2008.

On constate ainsi que la subvention de l'Etat pour le fonctionnement de l'UPB a sérieusement baissé depuis 2004 alors que le nombre d'établissements passait de trois à six. Pendant la même période les recettes propres de l'UPB ont connu une légère augmentation mais sont toujours très faibles par rapport à l'ensemble de son budget.

## Chapitre 2 : Méthodologie de recherche

### *I- Variables de l'étude*

Les investigations menées dans le cadre de cette recherche concernent l'ensemble des acteurs directs de l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso.

#### **1- Les étudiants**

Cette enquête auprès des étudiants avait pour objectif de recueillir leur point de vue sur :

- Leur degré de participation au financement de leur formation ;
- leur perception et leurs avis sur la modulation des différents frais selon les cycles de formation ;
- leurs propositions et approches de solutions par rapport à leur contribution au financement de l'UPB.

#### **2- Le personnel**

##### *A- Les enseignants*

Les investigations menées au niveau des enseignants visaient surtout à recueillir leur point de vue par rapport aux prestations de service qu'ils peuvent organiser pour le compte de l'UPB dans le cadre de leurs enseignements.

##### *B- Les administratifs*

L'objectif de l'enquête auprès du personnel administratif de l'UPB était de recueillir des propositions par rapport aux activités génératrices de revenus et surtout d'avoir des pistes pertinentes par rapport au circuit et à la procédure financière en vigueur.

##### *C- Les chefs d'établissement*

Au niveau des chefs d'établissement, l'enquête visait à :

- identifier les activités que chaque établissement peut organiser pour générer des recettes,

- à recueillir leur avis sur le niveau actuel des contributions des étudiants de l'UPB par rapport à la qualité du service que leur établissement offre pour l'enseignement dispensé ;
- avoir des propositions réalistes par rapport à la gestion des subsides issus des projets de recherche.

#### **D- Les directeurs centraux**

L'expression directeur central regroupe tous les responsables au niveau de la présidence de l'UPB, c'est à-dire le Président de l'UPB et les Vice-présidents, le Secrétaire général et les autres Directeurs<sup>14</sup>.

Il s'agissait à ce niveau de recueillir des informations sur l'ensemble des ressources propres de l'UPB, l'appréciation du niveau actuel de recettes qu'elles engendrent et obtenir des propositions permettant de les améliorer.

## **II- Méthodes d'étude**

Pour atteindre les objectifs fixés dans cette étude, obtenir des propositions pertinentes et viables et apprécier la réceptivité des différents acteurs, surtout des étudiants, pour la mise en œuvre concrète des solutions proposées, nous avons décidé d'adopter la méthode d'étude suivante.

### **1- La rédaction du questionnaire**

Nous avons décidé d'élaborer deux types de questionnaire, l'un intéressant uniquement les étudiants et l'autre, le reste des acteurs de l'UPB.

#### **A- Le questionnaire A**

Le questionnaire A intéressait les enseignants, les personnels administratifs, les chefs d'établissement et les responsables au niveau de la présidence de l'UPB. Ce questionnaire était axé sur les sources internes de financement de l'UPB à travers les différentes contributions des étudiants, les prestations et autres activités génératrices de recettes et les subsides reçus des projets de recherche.

---

<sup>14</sup> Il s'agit du DAF, du DEP, du CF, de AC, du DAOI, du DRE et du DRH.

Le questionnaire A comptait 17 questions dont 14 questions fermées à choix unique et 3 questions ouvertes. Il a été administré à 50 personnes issues des responsabilités ci-dessus, soit à peu près la moitié du personnel permanent de l'UPB.

### **B- Le questionnaire B**

Le questionnaire B qui s'adressait aux étudiants a été principalement axé sur :

- les différents frais qu'ils supportent à l'UPB ;
- les tarifs appliqués ou qui devraient être appliqués à ces frais selon les instituts et/ou les cycles ;
- le rapport entre la qualité de la formation à l'UPB et le niveau actuel de leur contribution.

Le questionnaire B comportait 11 questions dont 10 questions fermées à choix unique ou multiple et une question ouverte. Il a été administré à 150 étudiants de l'UPB soit environ un dixième de l'effectif total des étudiants de l'UPB en raison de 25 étudiants par institut.

Pour l'administration du questionnaire, les étudiants ont été d'abord retenus au hasard par institut et nous leur avons ensuite expliqué l'objet de cette enquête et surtout ce que nous attendions d'eux.

## **2- La collecte et l'analyse des données**

Pour la collecte des données nous avons utilisé deux types de fiches de questionnaire. Le questionnaire A s'adressait aux enseignants, aux administratifs, aux chefs d'établissement et aux directeurs centraux. Le questionnaire B s'adressait uniquement aux étudiants.

Nous avons utilisé comme technique de collecte de données, le contact avec les enquêtés en leur expliquant les intentions réelles de cette enquête. Ainsi certains enquêtés pouvaient revenir sur certaines questions soit pour plus de compréhension, soit pour en débattre.

L'enquête a été entièrement menée sur les différents sites de l'UPB à savoir Nasso, le Centre de calcul et l'INSSA. Ont été inclus dans notre étude tous ceux qui

ont consenti à se soumettre à notre questionnaire. L'enquête s'est déroulée de septembre 2009 à décembre 2009.

La saisie et l'analyse des données ont été effectuées à l'aide du logiciel Excel.

### **3- Les limites de l'étude**

Le questionnaire B a ignoré le cycle de fréquentation des étudiants sélectionnés, le niveau de leur revenu et leur statut<sup>15</sup> à l'UPB, leur âge et leur sexe, et surtout qui supporte leur frais de scolarité à l'UPB.

Les partenaires extérieurs de l'UPB ont été aussi ignorés dans les deux questionnaires du fait de la difficulté à cerner tous les niveaux extérieurs impliqués dans la formation des étudiants et surtout dans le financement de l'UPB.

L'une des limites du questionnaire A est qu'il s'adresse à la fois à plusieurs catégories d'acteurs au sein de l'UPB et les questions n'étaient pas non plus spécifiées par type d'enquêté. Tous les enquêtés à ce niveau ont répondu de façon générale aux mêmes types de question sans avoir forcément des connaissances dans certains domaines spécifiques.

---

<sup>15</sup> *Inscrit à titre privé ou admis sur test.*

## Chapitre 3 : Résultats et recommandations

### I- Résultats des investigations

Les résultats obtenus dans cette étude proviennent :

- de (48) questionnaires répondus sur 150 ventilés au niveau des étudiants, soit un taux de retour de 32%<sup>16</sup> et
- de 32 questionnaires répondus sur 50 ventilés au niveau du personnel de l'UPB soit un taux de retour de 64%.

#### 1- Au niveau des étudiants

Les résultats obtenus à ce niveau sont presque contradictoires. En effet, pendant que 74,5% des étudiants enquêtés trouvent que leur contribution actuelle, à savoir les frais d'inscription, est suffisante pour une formation de qualité, 72,3% des mêmes enquêtés sont prêts à supporter, annuellement au plus, quinze mille (15000F) de frais formation<sup>17</sup>.

Il est par ailleurs remarquable que les étudiants reconnaissent à 63,8% qu'une formation en médecine n'ait pas le même coût qu'une formation en secrétariat mais refusent à 74,5% qu'il ait une différenciation des frais d'un institut à l'autre ou d'un cycle à l'autre.

On voit ainsi que les positions des étudiants sont tranchées et paraissent en même temps contradictoires. En interprétant les justifications qu'ils avancent, on s'aperçoit que l'argumentation générale évoquée par eux pour justifier le refus de payer davantage de frais est beaucoup d'ordre politique et idéologique.

En effet, la formation à l'UPB est considérée comme un droit pour eux en tant que citoyen et un devoir pour l'Etat. « Les étudiants ont droit à l'éducation et l'Etat doit y veiller ; demander aux étudiants de contribuer à leur propre formation serait donc les priver de ce droit ». Il faut enfin assurer l'égalité d'accès à l'université pour tous les citoyens sous peine d'exclure les enfants des familles pauvres.

<sup>16</sup> Selon le Pr Nadédjo BIGOU-LARE de l'Université de Lomé, le taux de retour des réponses aux questionnaires tourne autour de 20 à 25%.

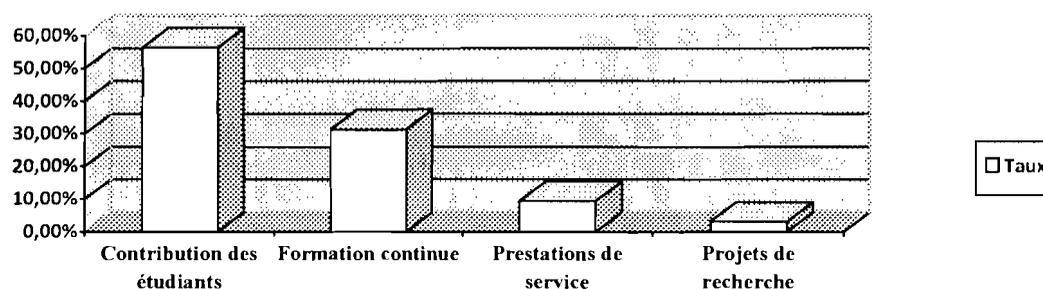
<sup>17</sup> Il faut rappeler que les étudiants admis à l'UPB ne paient pas de frais de formation. La seule contribution qui leur est demandée, sont les frais d'inscription qui sont actuellement de 15 000 FCFA par an.

En définitive, si certains étudiants perçoivent la nécessité de contribuer au financement de leur formation, la majorité d'entre eux trouvent des raisons diverses pour s'y soustraire au nom du rôle régalién de l'Etat qui doit tout supporter.

## 2- Au niveau du personnel

A ce niveau 81,3% des enquêtés pensent que l'UPB peut mobiliser suffisamment de ressources propres pour son fonctionnement à partir de la contribution des étudiants qui est la principale source de financement pour 56,3% des enquêtés suivie de la formation continue avec 31% des estimations.

**Graphique 1** : Principales sources de financement interne de l'UPB selon notre enquête.



En effet, 96,8% du personnel interrogé trouvent que la contribution actuelle des étudiants est insuffisante pour une bonne formation et soutiennent à 90,6% qu'il faut la revoir en hausse par :

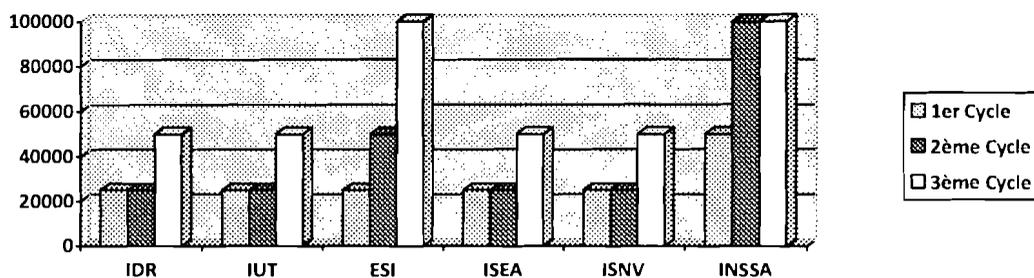
- l'institution de frais de formation (frais d'études ou frais de scolarité) avec des taux variant d'un institut à l'autre et d'un cycle à l'autre (voir tableau 1 et graphique 2) ;
- l'aménagement des frais d'inscription avec des taux variant d'un institut à l'autre et d'un cycle à l'autre (voir tableau 2 et graphique 3).

**Tableau 1** : Taux en gras des frais d'études à instituer par cycle et par institut selon notre enquête

	IDR			IUT			ESI			ISEA			ISNV			INSSA		
	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>ème</sup> cycle	3 <sup>ème</sup> cycle	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>ème</sup> cycle	3 <sup>ème</sup> cycle	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>ème</sup> cycle	3 <sup>ème</sup> cycle	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>ème</sup> cycle	3 <sup>ème</sup> cycle	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>ème</sup> cycle	3 <sup>ème</sup> cycle	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>ème</sup> cycle	3 <sup>ème</sup> cycle
15000	19%	0%	0%	23%	0%	0%	15%	0%	0%	27%	8%	0%	27%	4%	0%	7%	0%	0%
25000	<b>42%</b>	<b>42%</b>	12%	<b>38%</b>	<b>42%</b>	4%	<b>46%</b>	31%	4%	<b>35%</b>	<b>42%</b>	15%	<b>35%</b>	<b>42%</b>	8%	29%	18%	0%
50000	23%	27%	<b>42%</b>	27%	31%	<b>54%</b>	23%	<b>38%</b>	38%	31%	27%	<b>50%</b>	23%	27%	<b>54%</b>	<b>43%</b>	32%	29%
100000	15%	31%	31%	12%	27%	27%	12%	27%	<b>42%</b>	8%	23%	19%	15%	27%	23%	11%	<b>39%</b>	<b>43%</b>
>100000	0%	0%	15%	0%	0%	15%	4%	4%	15%	0%	0%	15%	0%	0%	15%	11%	11%	29%

Source : tableau réalisé par nous à l'issue du dépouillement des questionnaires.

**Graphique 2** : Niveau des frais de formation à instaurer par institut et par cycle selon notre enquête.



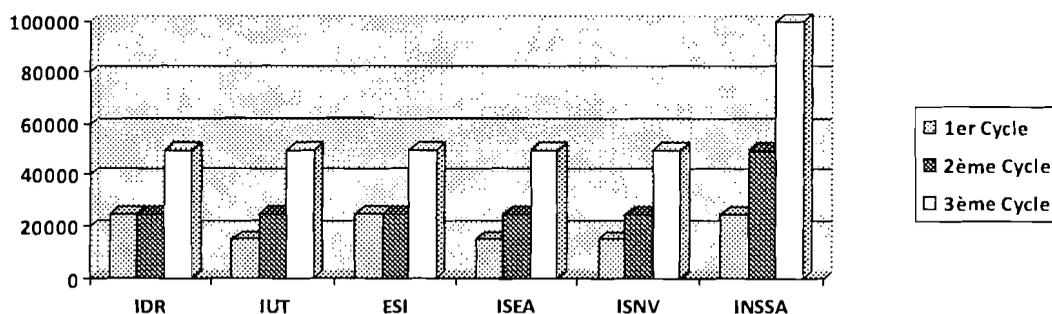
On constate que le taux minimum de frais d'études qu'il faut instaurer au niveau des instituts est de 25 000 FCFA par an à l'exception de l'INSSA où il est de 50 000 FCFA par an comme l'indique le graphique 2.

**Tableau 2** : Taux en gras des frais d'inscription à instaurer par cycle et par institut selon notre enquête.

	IDR			IUT			ESI			ISEA			ISNV			INSSA		
	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>ème</sup> cycle	3 <sup>ème</sup> cycle	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>ème</sup> cycle	3 <sup>ème</sup> cycle	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>ème</sup> cycle	3 <sup>ème</sup> cycle	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>ème</sup> cycle	3 <sup>ème</sup> cycle	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>ème</sup> cycle	3 <sup>ème</sup> cycle	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>ème</sup> cycle	3 <sup>ème</sup> cycle
15000	32%	0%	0%	<b>41%</b>	5%	0%	26%	0%	0%	<b>45%</b>	0%	0%	<b>45%</b>	5%	0%	9%	0%	0%
25000	<b>50%</b>	<b>73%</b>	9%	36%	<b>59%</b>	14%	<b>48%</b>	<b>48%</b>	9%	36%	<b>82%</b>	18%	36%	<b>77%</b>	18%	<b>61%</b>	<b>22%</b>	<b>13%</b>
50000	9%	18%	<b>64%</b>	18%	18%	<b>55%</b>	22%	43%	<b>48%</b>	14%	14%	<b>68%</b>	14%	5%	<b>64%</b>	17%	<b>61%</b>	22%
100000	9%	9%	23%	5%	18%	27%	0%	4%	39%	5%	5%	9%	5%	14%	14%	4%	9%	<b>52%</b>
>100000	0%	0%	5%	0%	0%	5%	4%	4%	4%	0%	0%	5%	0%	0%	5%	9%	9%	13%

Source : tableau réalisé par nous à l'issue du dépouillement des questionnaires.

**Graphique 3** : Niveau des frais d'inscription annuels à instaurer par institut et par cycle selon notre enquête



L'analyse du graphique 3 laisse entrevoir une différenciation des frais d'inscription par cycle et par institut.

Il ressort nettement de cette enquête que selon le personnel, les charges nécessaires à la formation à l'UPB doivent revenir essentiellement aux bénéficiaires de la formation eux-mêmes, appuyés le cas échéant par l'Etat.

Cette répartition des charges tranche nettement avec celle établie par les étudiants qui ont plutôt tendance à tout demander à l'Etat. Cela peut s'expliquer par le fait que le personnel enquêté, ayant accès à un certain niveau d'information, a plus conscience de la faiblesse des ressources de l'Etat.

Aussi, pour que l'UPB puisse renforcer ses ressources budgétaires et proposer des services de qualité, le personnel propose :

- La différenciation, voire la hausse des frais d'inscription au fur et à mesure que les étudiants passent à un cycle supérieur ;
- L'institution des frais d'études ou frais de formation à au moins 25000 FCFA par an. A ce niveau, la moyenne des frais d'études que devrait supporter un étudiant de l'INSSA est de 100 000FCFA par an selon 41% des enquêtés ;
- L'intensification et l'institution au niveau de chaque institut de la formation continue qui apparait selon cette étude à 31% comme la deuxième source potentielle de financement interne de l'UPB ;
- La création d'activités génératrices de revenus et l'entrepreneuriat sur le campus, ainsi que la recherche de prestations de services et d'études intellectuelles au profit des enseignants.

Il faut noter en conclusion qu'ici les personnes interrogées, tous travailleurs et probablement parents d'étudiants, ont conscience de l'insuffisance des ressources de l'Etat et de la nécessaire contribution des étudiants au financement de leur formation.

## ***II- Recommandations***

A la lumière des résultats obtenus au cours de cette étude, il s'avère nécessaire de faire quelques recommandations qui permettront d'améliorer le niveau des ressources internes de l'UPB :

- Nommer un Vice-Président à l'UPB chargé des finances ayant pour principale mission la recherche et la mobilisation des financements en faveur de l'UPB quitte à lui trouver des mesures de désintéressement. Ainsi, à l'instar des agents de certains services de l'Etat, un pourcentage de tous les fonds qu'il aura mobilisé lui reviendrait à lui et à son équipe dans le but de les motiver davantage ;
- Instaurer des frais d'études à 25 000 FCFA par an et porter aussi le niveau des frais d'inscription au même montant tout en créant un fonds de soutien et de solidarité destiné aux étudiants connaissant des difficultés financières.
- Renforcer l'autonomie financière et de gestion des instituts à l'instar de ceux du CNRST<sup>18</sup> pour les inciter à rechercher d'autres ressources additionnelles à travers leurs activités pour financer leur budget. Cela peut aller jusqu'à la création des régies de recettes et d'avance à leur niveau ;
- Elargir la gamme des formations proposées en formation continue et mieux l'organiser car, elle est selon notre étude, la deuxième source de financement interne pour l'UPB. On pourrait ainsi transférer la responsabilité de sa gestion au niveau des instituts concernés en instituant une clé de répartition des recettes entre la présidence lesdits instituts. Cela permettrait un bon suivi des enseignements, une diligence dans le paiement des vacations, un allègement du circuit de la dépense et un meilleur recouvrement des recettes.
- Instaurer une clé de répartition motivante des recettes issues des études et prestations intellectuelles au profit des enseignants de l'UPB ; cela pourrait se traduire par les taux suivants : si le projet émane de l'UPB, 60% des recettes lui reviennent et 40% à l'enseignant ; si le projet émane de l'enseignant, 70% des recettes lui reviennent et 30% à l'UPB. Cela pourrait motiver davantage les enseignants de l'UPB à rechercher des études qu'ils pourront effectuer avec le label de l'UPB.
- Négocier un taux minimum de 5% des fonds de tous les projets de recherche qui sont répertoriés à l'UPB pour reverser dans le budget global.

---

<sup>18</sup> Au CNRST, chaque institut dispose de l'autonomie budgétaire.

## CONCLUSION GENERALE

La durabilité financière est la pierre angulaire de la bonne santé d'une organisation quelle qu'elle soit, y compris les institutions de formation et de recherche comme l'UPB qui a déjà éprouvé de grosses difficultés à assurer sa viabilité et son assise financière dans le temps. C'est pourquoi cette étude a été entreprise afin de permettre à ses gestionnaires et chercheurs de développer leurs capacités en matière de mobilisation de ressources propres.

Le débat sur l'optimisation des ressources internes de l'UPB par la hausse de la contribution des étudiants demeure contradictoire et sa conduite s'avère très délicate.

En effet, il ressort de cette étude que les acteurs de l'UPB (étudiants et personnel) ont pleinement conscience que le niveau de financement interne actuel de leur institution n'est pas suffisant pour une formation de qualité. Notre première hypothèse, malgré quelques réticences des étudiants, se trouve confirmée par 61,15%<sup>19</sup> des enquêtés.

Cependant des divergences apparaissent quant aux voies et moyens à mettre en œuvre pour palier cet état de fait.

Pendant que les étudiants estiment qu'il appartient à l'Etat de financer leur formation, le personnel juge que les étudiants doivent participer au financement de leur propre formation.

Ainsi à 90,6% le personnel pense qu'il faut revoir à la hausse la contribution des étudiants et propose d'intensifier la formation continue qui, à 31% est considérée comme la deuxième meilleure source de financement interne de l'UPB. En plus de cela, il est fortement recommandé une rentabilisation des activités génératrices de revenus. Ainsi, notre seconde hypothèse qui appelle à optimiser les ressources additionnelles de l'UPB se trouve confirmée.

Les résultats auxquels cette étude a abouti et les recommandations qui ont été formulées sont impérieux pour permettre à l'UPB d'atteindre un taux

---

<sup>19</sup> Le personnel le confirme à 96,8% et les étudiants à 25,5%. La moyenne donne 61,15%

d'autofinancement viable et pérenne. Seulement, il est à craindre que ces solutions proposées ne demeurent des vœux pieux si elles ne sont pas suivies d'actions concrètes de la part des responsables de l'UPB et de tous les autres centres de décision impliqués dans le processus de financement de l'enseignement supérieur.

Mais les réformes à initier, quand elles touchent aux intérêts immédiats des étudiants, doivent être conduites avec doigté et tenir compte de la nécessaire implication de ceux-ci en matière de financement, de gestion et de gouvernance. C'est sans doute le caractère unilatéral des réformes entreprises sans l'implication des partenaires sociaux de l'éducation dans le financement et la gestion des universités qui explique les réactions de révolte constatées dans les pays où des réformes ont été tentées (Lawson, 1997).

Cette implication nécessite une réelle sensibilisation des étudiants sur le financement de l'UPB, leur participation à la réflexion et à l'élaboration des réformes à entreprendre tout en leur proposant au besoin, des mesures d'accompagnement.

C'est donc un processus qui exige la mise en place d'une stratégie de communication bien conçue, des sources de financement internes variés, un programme de collecte des fonds et de bonnes pratiques de gestion.

Relever ce défi ne sera peut être pas la panacée, mais c'est l'une des conditions nécessaires, croyons-nous, à la sauvegarde financière de l'UPB, laquelle sauvegarde pourra peut-être l'éloigner du spectre des tensions de trésorerie et autres régulations budgétaires qui lui sont souvent imposées.

Cette étude n'a pas la prétention d'avoir cerné tous les problèmes de financement de l'UPB. Cependant, et malgré les insuffisances qu'elle pourrait comporter, elle a le mérite d'avoir essayé de poser les jalons d'un financement pérenne de l'UPB. Nous espérons à ce titre qu'elle fera l'objet d'une attention particulière au niveau des responsables de l'UPB pour lui permettre de jouer pleinement son rôle de formation et d'impulsion du développement dans ce siècle de compétition.

## BIBLIOGRAPHIE

- **Bigou-Laré N.** : le SYSCOA et la pertinence de l'information comptable, université de Lomé ;
- **CRDI** : Etude de cas de renforcement des capacités en mobilisation de ressources, FAASEG, 2003 ;
- **DAF/UPB** : Budgets des années 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009 ;
- **DEP/UPB**: Etude sur certaines activités génératrices de recettes de l'UPB, 2007 ;
- **DEP/UPB** : quelques données statistiques sur l'enseignement à l'UPB, 2009 ;
- **Descoings R.** : Le financement de l'enseignement supérieur : une question éminemment politique, 2003 [www.ubiquis-reporting.com](http://www.ubiquis-reporting.com);
- **Fecteau R.** : Le financement des universités hors Québec, Cadeul, 2002 ;
- **Findings** : Financement de l'éducation supérieure en Afrique, N°143, juin 2000 ;
- **Hurteau P.** : Vers une américanisation du modèle québécois, IRIS, 2008 ;
- **Khelfaoui H.** : La science au Burkina Faso, IRD, Paris, 2001 ;
- **Lawson M. et al.** : Modes de financement et de gestion des institutions d'enseignement supérieur en Afrique, Université du Bénin Lomé, 1997 ;
- **Maurin E.** : Université : un autre financement est possible, 2007 ;
- **Ngotho W. K.** : Les défis du financement de la recherche dans les institutions d'enseignement supérieur en Afrique ;
- **Turcotte S.** : Du financement des universités et des droits de scolarité au Québec, option politique, 2003 ;
- **UNESCO** : La gestion financière stratégique dans les universités, IPE, Paris, 2005 ;
- **UNESCO** : Gestion des établissements d'enseignement supérieur : planification stratégique de l'enseignement supérieur, IPE, Paris, 2005 ;
- [www.univ-bobo.bf](http://www.univ-bobo.bf);
- [www.ambafrance-uk.org](http://www.ambafrance-uk.org);
- [www.capcampus.com](http://www.capcampus.com)

## Table des matières

<b>Remerciements</b>	<b>I</b>
<b>Acronymes et abréviations</b>	<b>II</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE</b>	<b>1</b>
<b>Chapitre I : Cadre de l'étude</b>	<b>2</b>
<b>I- Cadre théorique</b>	<b>2</b>
1- La problématique	2
2- Le modèle d'analyse	3
3- La revue de littérature	4
<b>II- Cadre pratique</b>	<b>6</b>
1- Les missions de l'UPB	6
2- Les établissements de l'UPB	6
3- Les données budgétaires de l'UPB	9
<b>Chapitre II : Méthodologie de recherche</b>	<b>11</b>
<b>I- Variables de l'étude</b>	<b>11</b>
1- Les étudiants	11
2- Le personnel	11
<b>II- Méthodes d'étude</b>	<b>12</b>
1- La rédaction du questionnaire	12
2- La collecte et l'analyse des données	13
3- Les limites de l'étude	14
<b>Chapitre III : Résultats et recommandations</b>	<b>15</b>
<b>I- Résultats des investigations</b>	<b>15</b>
1- Au niveau des étudiants	15
2- Au niveau du personnel	16
<b>II- Recommandations</b>	<b>18</b>
<b>CONCLUSION GENERALE</b>	<b>20</b>
<i>BIBLIOGRAPHIE</i>	22
<i>TABLE DES MATIERES</i>	23
<i>ANNEXES</i>	24

ANNEXES

## QUESTIONNAIRE A

Le présent questionnaire s'adresse aux dirigeants et enseignants de l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso (UPB). Il s'inscrit dans la préparation d'un mémoire portant sur le financement de l'UPB à travers ses ressources propres. Les réponses sont anonymes et ne seront utilisées que pour les besoins dudit mémoire. Merci par avance de votre compréhension.

1- Prière indiquer votre qualité à l'UPB :

- Enseignant
- Administratif
- Chef d'établissement
- Directeur central

2- Pensez-vous que l'UPB peut mobiliser suffisamment de ressources propres pour son fonctionnement :

- Oui
- Non

3- Sur quelles sources de financement l'UPB peut-elle tirer le maximum de ressources propres :

- La contribution des étudiants (frais de dossier, frais d'inscription, frais de formation, etc.)
- La formation continue
- Les prestations de service
- Les projets de recherche
- les activités génératrices de revenus
- Autre (préciser).....

4- Pensez-vous que la contribution actuelle des étudiants admis<sup>1</sup> à l'UPB est suffisante pour une formation de qualité :

- Oui
- Non

5- Etes-vous d'avis qu'il faut revoir en hausse la contribution des étudiants à l'UPB :

- Oui
- Non

6- Les frais de formation sont de 250 000 FCFA par an pour les étudiants inscrits à titre privé à l'UPB. Est-ce que les étudiants admis à l'UPB ne devraient pas aussi supporter une partie des frais de leur formation :

- Oui
- Non

- Si oui, cochez pour chacun des instituts, les frais de formation que devraient payer les étudiants admis à l'UPB et par cycle :

	IDR			IUT			ESI			ISEA			ISNV			INSSA		
	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>ème</sup> cycle	3 <sup>ème</sup> cycle	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>ème</sup> cycle	3 <sup>ème</sup> cycle	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>ème</sup> cycle	3 <sup>ème</sup> cycle	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>ème</sup> cycle	3 <sup>ème</sup> cycle	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>ème</sup> cycle	3 <sup>ème</sup> cycle	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>ème</sup> cycle	3 <sup>ème</sup> cycle
15000																		
25000																		
50000																		
100000																		
Autres																		

7- Pensez-vous qu'une formation en médecine ait le même coût qu'une formation de secrétariat par exemple :

- Oui
- Non

8- Pensez-vous qu'un étudiant du 1<sup>er</sup> cycle doit payer les mêmes frais qu'un étudiant du 2<sup>ème</sup> ou du 3<sup>ème</sup> cycle :

- Oui
- Non

<sup>1</sup> Il est question des étudiants admis à l'UPB sur concours d'entrée ou sur sélection de dossier.

9- Etes-vous d'accord pour une différenciation des frais selon les instituts et/ou des cycles :

- Oui  
 Non

- Si oui, cochez pour chacun des instituts, les frais d'inscription que devraient payer les étudiants admis à l'UPB par cycle :

	IDR			IUT			ESI			ISEA			ISNV			INSSA			
	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>ème</sup> cycle	3 <sup>ème</sup> cycle	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>ème</sup> cycle	3 <sup>ème</sup> cycle	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>ème</sup> cycle	3 <sup>ème</sup> cycle	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>ème</sup> cycle	3 <sup>ème</sup> cycle	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>ème</sup> cycle	3 <sup>ème</sup> cycle	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>ème</sup> cycle	3 <sup>ème</sup> cycle	
15000																			
25000																			
50000																			
100000																			
Autres																			

10- Quelles autres formes de contribution des étudiants admis à l'UPB pouvez-vous proposer :

.....  
 .....

11- Pouvez-vous citer quelques prestations et/ou activités génératrices de recettes organisées à l'UPB :

.....  
 .....

12- Etes-vous d'avis que chaque établissement de l'UPB peut générer des recettes à son niveau :

- Oui  
 Non

13- Pensez-vous que les recettes actuelles issues des activités des établissements sont à la hauteur des attentes et des efforts investis :

- Oui  
 Non

14- Pensez-vous qu'on peut améliorer le niveau de ces recettes :

- Oui  
 Non

- Si oui, quelles solutions proposez-vous pour les améliorer :

.....  
 .....

15- Pouvez-vous proposer d'autres types d'activités génératrices de revenus que l'UPB peut organiser :

.....  
 .....

16- Est-ce que les projets de recherche reversent une part de leur budget pour le fonctionnement de l'UPB :

- Oui  
 Non

17- Si un projet devrait reverser des subsides, quel pourcentage de son budget devrait revenir au fonctionnement de l'UPB :

- 5%  
 10%  
 15%  
 20%  
 Autre (préciser).....

*Merci de votre aimable collaboration.*

## QUESTIONNAIRE B

Le présent questionnaire s'adresse aux étudiants de l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso (UPB). Il s'inscrit dans la préparation d'un mémoire portant sur le financement de l'UPB à travers ses ressources propres. Les réponses sont anonymes et ne seront utilisées que pour les besoins dudit mémoire. Merci par avance de votre compréhension.

- 1- Est-ce que les étudiants<sup>1</sup> admis à l'UPB paient des frais afférents à leur formation :  
 Oui  
 Non
  
- 2- Parmi les contributions suivantes, lesquelles sont supportées par les étudiants admis à l'UPB :  
 Frais de dossier  
 Frais d'inscription  
 Frais de formation  
 Frais de laboratoire  
 Autres (préciser).....
  
- 3- Pensez-vous que la contribution actuelle des étudiants admis à l'UPB est suffisante pour une formation de qualité  
 Oui  
 Non
  
- 4- Pensez-vous que les étudiants admis à l'UPB devraient contribuer pour une partie de leur formation :  
 Oui  
 Non
  
- 5- A l'UPB les frais de formation sont de 250 000 FCFA par an pour les étudiants inscrits à titre privé. Combien devrait supporter un étudiant admis sur test ou sur sélection de dossier:  
 15 000 F  
 25 000 F  
 50 000 F  
 75 000 F  
 100 000 F  
 Autre (préciser).....
  
- 6- Pensez-vous que les étudiants devraient payer les mêmes frais d'un institut à l'autre :  
 Oui  
 Non
  
- 7- Pensez-vous qu'une formation en médecine ait le même coût qu'une formation de secrétariat par exemple :  
 Oui  
 Non
  
- 8- Pensez-vous qu'un étudiant du 1<sup>er</sup> cycle doit payer les mêmes frais qu'un étudiant du 2<sup>ème</sup> ou du 3<sup>ème</sup> cycle :  
 Oui  
 Non
  
- 9- Etes-vous d'avis qu'il faut revoir en hausse la contribution des étudiants à l'UPB :  
 Oui  
 Non
  
- 10- Etes-vous d'accord pour une différenciation des frais selon les cycles et/ou des formations :  
 Oui  
 Non
  
- 11- Quelles autres formes de contribution des étudiants admis à l'UPB pouvez-vous proposer :  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

*Merci de votre aimable collaboration.*

<sup>1</sup> Il est question des étudiants admis à l'UPB sur concours d'entrée ou sur sélection de dossier.

## FEUILLE DE DEPOUILLEMENT DU QUESTIONNAIRE A

	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Q11	Q12	Q13	Q14	Q15	Q16	Q17	Q18	Q19	Q20	Q21	
Item1	1	1	1	1	1										1	1						
						2	2	2		2	2	2		2			2		2			
														4				4			3	3
										4				4					4			
Item2	5	5	5	5	5	5	5		5	5		5		5	5	5	5	5	5		5	5
								6			6	6							6			
Item3	7	7		7	7	7	7	7			7		7		7		7	7	7	7	7	7
									8	8		8				8						
			9											9								
Item4															5							
	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6		6	6	6		6	6	6	6	6	6	6
Item5	5	5	5	5	5	5	5	5	5			5	5		5	5	5	5	5	5	5	5
											6	6			6							
Item6	5	5		5	5	5	5	5	5		5	5	5		5	5	5	5	5	5	5	5
			6								6				6							
Item7																						
	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Item8							5			5					5							
	6	6	6	6	6	6		6	6		6	6	6		6	6	6	6	6	6	6	6
Item9	5	5		5	5	5		5	5			5	5		5	5	5	5	5	5	5	5
			6				6				6	6			6							
Item12	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Item13																						
	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Item14	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5		5	5	5	5	5	5	5	5
Item16							5								5						5	5
	6	6	6	6	6	6					6	6			6		6	6	6			
Item17			F	F		F					F											
									G	G			G				G		G			
	H	H			H		H									H				H	H	
														I	I				I			

## LEGENDE:

1/ENSEIGNANT

7/CONTRIBUTION DES ETUDIANTS

A: 15 000

F: 5%

2/ADMINISTRATIF

8/FORMATION CONTINUE

B: 25 000

G: 10%

3/CHEF D'ETABLISSEMENT

9/PRESTATIONS DE SERVICE

C: 50 000

H: 15%

4/DIRECTEUR CENTRAL

10/PROJETS DE RECHLRRCHE

D: 100 000

I: 20%

5/OUI

11/ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUES

E: &gt;100 000

6/NON

## FEUILLE DE DEPOUILLEMENT (SUITE)

	Q22	Q23	Q24	Q25	Q26	Q27	Q28	Q29	Q30	Q31	Q32		T	TG	%	T1	%	T2
Item1							1		1	1	1		11	32	34,4%			
			2	2		2							12		37,5%			
	3								3				4		12,5%			
		4			4								5		15,6%			
Item2		5	5	5	5	5	5	5		5	5		26	32	81,3%			
	6								6				6		18,8%			
Item3			7		7		7						18	32	56,3%			
	8	8		8				8		8	8		10		31,3%			
						9							3		9,4%			
									10				1		3,1%			
Item4													1	31	3,2%			
	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	30		96,8%			
Item5	5	5		5	5	5	5	5	5	5	5		29	32	90,6%			
													3		9,4%			
Item6	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5		29	32	90,6%			
													3		9,4%			
Item7													0	32	0,0%			
	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	32		100%			
Item8					5								4	32	12,5%			
	6	6	6	6		6	6	6	6	6	6	6	28		87,5%			
Item9	5	5		5		5	5	5	5	5	5		25	32	78,1%			
			6		6								7		21,9%			
Item12	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5		32	32	100%			
													0		0,0%			
Item13							5						1	32	3,1%			
	6	6	6	6	6	6		6	6	6	6	6	31		96,9%			
Item14	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5		31	31	100%			
													0		0,0%			
Item16	5		5						5	5			8	25	32,0%			
		6				6		6			6		17		68,0%			
Item17						F	F						6	29	20,7%			
				G	G			G	G	G			10		34,5%			
		H											8		27,6%			
	I		I										5		17,2%			

## LEGENDE:

1/ENSEIGNANT

7/CONTRIBUTION DES ETUDIANTS

F: 5%

2/ADMINISTRATIF

8/FORMATION CONTINUE

G: 10%

3/CHEF D'ETABLISSEMENT

9/PRESTATIONS DE SERVICE

H: 15%

4/DIRECTEUR CENTRAL

10/PROJETS DE RECHERCHE

I: 20%

5/OUI

11/ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUES

6/NON

## FRAIS DE FORMATION

	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Q11	Q12	Q13	Q14	Q15	Q16	Q17	Q18	Q19	Q20	Q21	Q22
IDR	1B	1A	X	1C	1B	1C	1D	1B	1D	X	1B	1A	1B	X	1C	1B	1D	1B	1A	1A	1C	
	2B	2B		2D	2B	2D	2D	2C	2D		2C	2B	2B		2C	2C	2D	2C	2B	2B	2C	
	3C	3C		3E	3B	3D	3D	3D	3B		3D	3C	3C		3C	3D	3E	3D	3C	3C	3D	
IUT	1B	1A		1C	1B	1C	1C	1B	1C		1B	1A	1B		1C	1B	1D	1B	1A	1A	1C	
	2B	2B		2D	2B	2D	2D	2C	2C		2C	2B	2B		2C	2C	2D	2C	2B	2B	2C	
	3C	3C		3E	3B	3D	3D	3D	3C		3D	3C	3C		3C	3D	3E	3D	3C	3C	3C	
ESI	1B	1A		1C	1B	1C	1D	1B	1C		1B	1A	1B		1C	1B	1E	1B	1A	1B	1C	
	2B	2B		2D	2B	2D	2D	2C	2C		2C	2B	2B		2C	2C	2E	2C	2B	2C	2D	
	3C	3C		3E	3B	3D	3D	3D	3C		3D	3C	3C		3C	3D	3E	3D	3C	3D	3D	
ISEA	1B	1A		1C	1B	1C	1C	1B	1C		1B	1A	1B		1C	1A	1D	1B	1A	1A	1B	
	2B	2A		2D	2B	2D	2C	2C	2C		2C	2B	2B		2C	2B	2D	2C	2B	2B	2B	
	3C	3B		3E	3B	3D	3C	3D	3C		3D	3C	3C		3C	3C	3E	3D	3C	3C	3C	
ISNV	1B	1A		1C	1B	1C	1C	1B	1D		1B	1A	1B		1C	1A	1D	1B	1A	1A	1B	
	2B	2B		2D	2B	2D	2C	2C	2D		2C	2B	2B		2C	2B	2D	2C	2B	2B	2B	
	3C	3C		3E	3B	3D	3C	3D	3C		3D	3C	3C		3C	3C	3E	3D	3C	3C	3C	
INSSA	1C	1B		1C	1C	1C	1D	1B	1E		1B	1A	1B		1C	1C	1E	1B	1A	1C	1C	1D
	2C	2D		2D	2C	2D	2D	2C	2E		2C	2B	2B		2C	2D	2E	2C	2B	2D	2D	2D
	3D	3D		3E	3C	3D	3D	3D	3E		3D	3C	3C		3C	3E	3E	3D	3C	3E	3E	3D

	Q23	Q24	Q25	Q26	Q27	Q28	Q29	Q30	Q31	Q32		Résultats				
IDR	1C	X	1B	1D		1C	1B	1B	1B	1A		A : 19%	<b>B : 42%</b>	C : 23%	D : 15%	E : 0%
	2D		2B	2D		2D	2B	2C	2B	2B		A : 0%	<b>B : 42%</b>	C : 27%	D : 31%	E : 0%
	3E		3C	3D		3E	3C	3C	3C	3C		A : 0%	B : 12%	<b>C : 42%</b>	D : 31%	E : 15%
IUT	1C		1A	1D		1D	1B	1B	1B	1A		A : 23%	<b>B : 38%</b>	C : 27%	D : 12%	E : 0%
	2D		2B	2D		2D	2B	2C	2B	2B		A : 0%	<b>B : 42%</b>	C : 31%	D : 27%	E : 0%
	3E		3C	3D		3E	3C	3C	3C	3C		A : 0%	B : 4%	<b>C : 54%</b>	D : 27%	E : 15%
ESI	1C		1A	1D		1D	1B	1B	1B	1B		A : 15%	<b>B : 46%</b>	C : 23%	D : 12%	E : 4%
	2D		2B	2D		2D	2B	2C	2B	2C		A : 0%	B : 31%	<b>C : 38%</b>	D : 27%	E : 4%
	3E		3C	3D		3E	3C	3D	3C	3D		A : 0%	B : 4%	C : 38%	<b>D : 42%</b>	E : 15%
ISEA	1C		1A	1D		1C	1C	1B	1B	1A		A : 27%	<b>B : 35%</b>	C : 31%	D : 8%	E : 0%
	2D		2A	2D		2D	2C	2B	2B	2B		A : 8%	<b>B : 42%</b>	C : 27%	D : 23%	E : 0%
	3E		3B	3D		3E	3C	3B	3C	3C		A : 0%	B : 15%	<b>C : 50%</b>	D : 19%	E : 15%
ISNV	1C		1A	1D		1D	1C	1B	1B	1A		A : 27%	<b>B : 35%</b>	C : 23%	D : 15%	E : 0%
	2D		2A	2D		2D	2C	2C	2B	2B		A : 4%	<b>B : 42%</b>	C : 27%	D : 27%	E : 0%
	3E		3B	3D		3E	3C	3D	3C	3C		A : 0%	B : 8%	<b>C : 54%</b>	D : 23%	E : 15%
INSSA	1E		1B	1D	1B	1C	1C	1C	1B	1C		A : 7%	B : 29%	<b>C : 43%</b>	D : 11%	E : 11%
	2E		2B	2D	2C	2D	2D	2C	2B	2C		A : 0%	B : 18%	C : 32%	<b>D : 39%</b>	E : 11%
	3E		3C	3D	3D	3E	3D	3C	3C	3D		A : 0%	B : 0%	C : 29%	<b>D : 43%</b>	E : 29%

## LEGENDE

1: 1ER CYCLE	A: 15 000	D: 100 000
2: 2EME CYCLE	B: 25 000	E: >100 000
3: 3EME CYCLE	C: 50 000	

## FRAIS D'INSCRIPTION

	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Q11	Q12	Q13	Q14	Q15	Q16	Q17	Q18	Q19	Q20	Q21	Q22
IDR	1B	1A	X	X	1B	1B	X		1D	X	X	1A	1B	X	1B	1B	1D	1B	1A	1A	1A	1C
	2B	2B			2B	2B			2D			2B	2B		2B	2C	2D	2B	2B	2B	2B	2C
	3C	3D			3C	3C			3C			3C	3C		3B	3D	3E	3C	3C	3C	3C	3D
IUT	1B	1A			1A	1C			1C			1A	1B		1B	1B	1D	1A	1A	1A	1A	1C
	2B	2B			2A	2D			2C			2B	2C		2B	2B	2D	2C	2B	2B	2B	2D
	3C	3D			3C	3D			3C			3C	3C		3B	3D	3E	3C	3C	3C	3C	3D
ESI	1B	1A			1B	1C		1B	1C			1A	1B		1B	1B	1E	1A	1A	1A	1B	1C
	2B	2B			2B	2C		2C	2C			2B	2C		2B	2C	2E	2C	2B	2B	2C	2C
	3C	3D			3C	3D		3D	3C			3C	3C		3B	3D	3E	3C	3C	3C	3D	3D
ISEA	1B	1A			1A	1B			1C			1A	1B		1B	1A	1D	1A	1A	1A	1A	1B
	2B	2B			2B	2B			2C			2B	2B		2B	2B	2D	2B	2B	2B	2B	2B
	3C	3D			3C	3C			3C			3C	3C		3B	3C	3E	3B	3C	3C	3C	3C
ISNV	1B	1A			1A	1B			1C			1A	1B		1B	1A	1D	1A	1A	1A	1A	1B
	2B	2B			2A	2B			2D			2B	2B		2B	2B	2D	2B	2B	2B	2B	2B
	3C	3D			3C	3C			3C			3C	3C		3B	3C	3E	3B	3C	3C	3C	3C
INSSA	1C	1B			1B	1B			1E			1A	1C		1B	1C	1F	1B	1B	1A	1B	1D
	2C	2C			2C	2B			2E			2B	2C		2B	2C	2E	2D	2C	2B	2C	2D
	3D	3D			3D	3C			3E			3C	3C		3B	3D	3E	3D	3D	3C	3D	3D

	Q23	Q24	Q25	Q26	Q27	Q28	Q29	Q30	Q31	Q32	Résultats					
IDR	1B	X	1B	X		1B	1C	1B	1A	1A		A : 32%	<b>B 50%</b>	C : 9%	D : 9%	E : 0%
	2B		2B			2B	2C	2C	2B	2B		A : 0%	<b>B 73%</b>	C : 18%	D : 9%	E : 0%
	3C		3C			3B	3D	3D	3C	3C		A : 0%	B : 9%	<b>C : 64%</b>	D : 23%	E : 5%
IUT	1B		1B			1B	1B	1C	1A	1A		<b>A : 41%</b>	B : 36%	C : 18%	D : 5%	E : 0%
	2B		2B			2B	2C	2D	2B	2B		A : 5%	<b>B 59%</b>	C : 18%	D : 18%	E : 0%
	3C		3B			3B	3D	3D	3C	3C		A : 0%	B : 14%	<b>C : 55%</b>	D : 27%	E : 5%
ESI	1B		1B			1B	1C	1C	1A	1B		A : 26%	<b>B 48%</b>	C : 22%	D : 0%	E : 4%
	2B		2B			2B	2C	2D	2B	2C		A : 0%	<b>B 48%</b>	C : 43%	D : 4%	E : 4%
	3C		3C			3B	3D	3D	3C	3D		A : 0%	B : 9%	<b>C : 48%</b>	D : 39%	E : 4%
ISEA	1B		1B			1B	1C	1C	1A	1A		<b>A : 45%</b>	B : 36%	C : 14%	D : 5%	E : 0%
	2B		2B			2B	2C	2C	2B	2B		A : 0%	<b>B 82%</b>	C : 14%	D : 5%	E : 0%
	3C		3B			3B	3D	3C	3C	3C		A : 0%	B : 18%	<b>C : 68%</b>	D : 9%	E : 5%
ISNV	1B		1B			1B	1C	1C	1A	1A		<b>A : 45%</b>	B : 36%	C : 14%	D : 5%	E : 0%
	2B		2B			2B	2C	2D	2B	2B		A : 5%	<b>B 77%</b>	C : 5%	D : 14%	E : 0%
	3C		3B			3B	3D	3D	3C	3C		A : 0%	B : 18%	<b>C : 64%</b>	D : 14%	E : 5%
INSSA	1B		1B		1B	1B	1B	1C	1B	1B		A : 9%	<b>B 61%</b>	C : 17%	D : 4%	E : 9%
	2C		2C		2C	2B	2C	2C	2C	2C		A : 0%	B : 22%	<b>C : 61%</b>	D : 9%	E : 9%
	3E		3D		3D	3B	3D	3C	3D	3D		A : 0%	B : 13%	C : 22%	<b>D 52%</b>	E : 13%

## LEGENDE

1: 1er CYCLE	A: 15 000	D: 100 000
2: 2ème CYCLE	B: 25 000	E: >100 000
3: 3ème CYCLE	C: 50 000	

	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Q11	Q12	Q13	Q14	Q15	Q16	Q17	Q18	Q19	Q20	Q21	Q22	
Item1	1		1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	
		2						2											2				
Item2	3	3	3	3	3		3	3	3	3	3	3	3				3	3				3	
	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	
Item3	1	1		1	1	1	1		1	1	1	1			1	1						1	1
			2					2					2	2			2		2	2			
Item4			1					1				1	1	1			1	1	1	1	1	1	
	2	2		2	2	2			2	2	2				2	2						2	
Item5								A	A		A	A	A		A	A	A	A	A	A	A	A	
													B										
	F	F	F	F	F	F	F			F													
Item6	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	1		1	1	1	1	1				1	
								2					2						2	2	2		
Item7	1				1	1	1		1	1	1	1		1								1	
		2	2	2				2					2		2	2	2	2	2	2	2	2	
Item8	1		1	1		1	1		1	1	1	1		1		1		1			1	1	
		2			2			2					2		2		2		2	2			
Item9													1	1					1	1			
	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2			2	2	2	2	2		2	2	
Item10		1						1					1	1	1		1		1	1			
	2		2	2	2	2	2		2	2	2	2				2		2			2	2	

	Q23	Q24	Q25	Q26	Q27	Q28	Q29	Q30	Q31	Q32	Q33	Q34	Q35	Q36	Q37	Q38	Q39	Q40	Q41	Q42	Q43	Q44
Item1	1	1	1			1	1		1	1	1	1	1	1	1			1	1	1	1	1
				2	2			2								2	2					
Item2	3		3		3		3		3	3					3		3	3	3	3	3	3
	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Item3		1	1			1		1	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1
	2			2	2		2							2								
Item4				1					1					1	1	1		1				
	2	2	2		2	2	2	2		2	2	2	2				2		2	2	2	2
Item5	A	A	A		A	A		A	A	A	A	A	A		A		A	A		A	A	A
														B								
				C																		
																E						

